



LES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION

PORTRAIT STATISTIQUE 2015

Les femmes sont fortement sous-représentées dans l'industrie de la construction. En effet, seulement 1,48 % de la main-d'œuvre est composée de travailleuses en 2015. C'est une proportion moindre que celle observée dans le reste du Canada. Pour changer la situation, les partenaires de l'industrie ont adopté en 2015 une série de mesures concrètes afin d'accroître leur nombre et leur proportion. La cible du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024 est ambitieuse : faire passer la proportion des femmes à au moins 3 % de la main-d'œuvre active sur les chantiers d'ici 2018.

MISE EN CONTEXTE

Ce portrait examine d'une part la situation des femmes de l'industrie en 2015. Rappelons que l'année 2015 a été difficile dans la construction. L'activité dans le secteur a connu une baisse d'un peu plus de 6 % et le nombre de travailleurs et travailleuses actifs a décliné d'un peu plus de 3 %. D'autre part, il présente le chemin parcouru par les femmes dans la construction assujettie à la loi R-20 depuis 1997, lors de la mise en œuvre du premier Programme d'accès à l'égalité des femmes.

Au moment du lancement du PAEF en 1997, le nombre de femmes était négligeable dans l'industrie de la construction : on en comptait à peine 243, ce qui représentait seulement 0,29 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. Quel est le chemin parcouru par les femmes depuis 1997? Cette place dépend d'une part de l'importance des entrées dans l'industrie et d'autre part du maintien des femmes dans l'industrie. C'est la combinaison de ces facteurs qui permet de faire état de la progression de la place qu'occupent aujourd'hui les femmes dans l'industrie. Le portrait des femmes en 2015 permet, quant à lui, de mieux connaître la situation des femmes qui sont aujourd'hui présentes dans l'industrie. La section comprend des volets sur les métiers et occupations qu'effectuent ces femmes, les secteurs dans lesquels elles se retrouvent, qui les engage, leur région de domicile et le nombre d'heures qu'elles effectuent.

En 2015, les femmes représentent 1,48 % de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction. La part de ces dernières progresse légèrement depuis quelques années. Bien qu'en baisse en nombre absolu en raison de la conjoncture économique difficile dans l'industrie en 2015, la part des entrées affiche une bonne performance alors qu'elle surpasse la barre des 4 % pour une seconde année consécutive. Les femmes occupent une place de plus en plus importante dans certains métiers et occupations, la part d'entre elles ayant un statut de compagnon – un indicateur de maintien – augmente. Il reste toutefois des défis à relever, le taux d'abandon demeurant élevé par rapport à celui des hommes. Certains métiers sont difficiles à intégrer et l'écart d'heures par année, bien qu'il s'amenuise, reste en défaveur des femmes.

CONTENU

MISE EN CONTEXTE	1
1. PORTRAIT 2015	2
Les entrées et le maintien	2
Les métiers et occupations	2
Les secteurs	3
Les employeurs	4
Les régions	5
La moyenne des heures travaillées	6
2. LA SITUATION DES FEMMES DEPUIS 1997	8
L'entrée des femmes depuis 1997	8
Le maintien des femmes depuis 1997	10
La présence des femmes depuis 1997	12
ANNEXE STATISTIQUE	14
BIBLIOGRAPHIE	19

PORTRAIT 2015

Cette section se penche sur la situation des femmes en 2015. L'analyse prend en compte le fait que l'année 2015 a été difficile dans la construction. L'activité dans le secteur a connu une baisse d'un peu plus de 6 %, le nombre de travailleurs et travailleuses actives a décliné d'un peu plus de 3 %. La baisse d'activité a été ressentie dans les quatre grands secteurs d'activité, elle a fortement diminué dans les secteurs du génie civil et de la voirie et de l'industriel. La baisse a aussi été ressentie dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, qui a connu une timide croissance en raison de l'important chantier de la cimenterie de Port-Daniel.

En 2015, la présence des femmes sur les chantiers a légèrement progressé à 1,48 %, avec 2 268 femmes actives, et ce, malgré le ralentissement de l'activité dans l'industrie de la construction.

LES ENTRÉES ET LE MAINTIEN

En 2015, 356 femmes ont accédé pour une première fois à l'industrie de la construction, une baisse de 5,1 % par rapport à 2014. Pendant ce temps, les entrées diminuaient de 14,8 % pour les hommes, ce qui fait en sorte que la part des femmes dans les entrées poursuit sa croissance, atteignant 4,5 % de la main-d'œuvre apparaissant pour une première année dans l'industrie. La part des entrées de femmes dépasse donc la barre des 4 % pour une seconde année.

L'intégration de la nouvelle main d'œuvre dans l'industrie reste difficile : des 375 femmes qui avaient accédé à l'industrie en 2014, 34 % n'étaient pas actives en 2015, tandis que c'est le cas pour 25 % des hommes. L'écart avec les hommes ne s'est pas accentué durant cette période, restant à 9 % comme au cours des deux années précédentes.

La conjoncture économique défavorable dans l'industrie se reflète particulièrement dans cette statistique. Autant pour les hommes que les femmes, le taux d'inactivité après un an de la cohorte 2014 est de 6 % supérieure à la cohorte de 2012, qui est arrivée lorsque l'activité de construction atteignait un sommet.



QUELQUES MÉTIERS SE DÉMARQUENT

Même s'il existe 25 métiers et une centaine d'occupations exercés dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20, dans les faits, plus de la moitié de la main-d'œuvre totale se concentre dans trois ou quatre métiers ou occupations (Tableau 1¹). Notamment, chez les apprentis, 61 % de la main-d'œuvre se concentre dans quatre métiers (charpentier-menuisier, électricien, peintre et tuyauteur), alors que chez les femmes, la concentration des apprenties est de 74 % dans les métiers de charpentier-menuisier, électricien, peintre et plâtrier. À lui seul, le métier de peintre regroupe 36 % des femmes apprenties alors que seulement 4 % des hommes en apprentissage exercent ce métier.

Lorsqu'on examine la part qu'occupe les apprenties dans leur métier, la présence des femmes est non seulement importante dans le métier de peintre (20,3 %), mais aussi assez élevée dans les métiers de calorifugeur (7,3 %), de plâtrier (7,3 %), de chaudronnier (8,9 %), de carreleur (6,0 %) et de poseur de revêtements souples (4,0 %). À l'inverse, la part des femmes apprenties est inférieure à 1 % dans les métiers de briqueteur-maçon, de couvreur, de frigoriste, de mécanicien en protection-incendie, de monteur-mécanicien (vitrier) et de tuyauteur.

Pour ce qui est du statut de compagnon, le pourcentage de femmes dépasse 1 % dans seulement 5 métiers, soit peintre (6,0 %) calorifugeur (3,4 %), plâtrier (2,5 %), carreleur (1,9 %) et mécanicien d'ascenseur (1,1 %).

¹ Les données détaillées pour les hommes et les femmes en 2014 et en 2015 se trouvent dans les tableaux A3 et A4 de l'annexe statistique.

Tableau 1 – Femmes actives par statut selon le métier et l'occupation, et part de la main-d'œuvre totale

2015, nombre de travailleuses et part des femmes

Métier ou occupation	Femmes			Part des femmes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueteuse-maçonne	16	6	22	0,8 %	0,2 %	0,4 %
Calorifugeur / Calorifugeuse	27	23	50	7,3 %	3,4 %	4,7 %
Carreleur / Carreleuse	74	23	97	6,0 %	1,9 %	4,0 %
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	261	61	322	1,7 %	0,2 %	0,8 %
Chaudronnier / Chaudronnière	8	2	10	8,9 %	0,3 %	1,4 %
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	18	4	22	1,5 %	0,2 %	0,8 %
Couvreur / Couvreuse	21	9	30	0,9 %	0,3 %	0,5 %
Électricien / Électricienne	113	79	192	2,1 %	0,7 %	1,1 %
Ferblantier / Ferblantière	25	18	43	1,7 %	0,6 %	1,0 %
Ferrailleur / Ferrailleuse	2	6	8	1,1 %	0,5 %	0,5 %
Frigoriste	11	2	13	1,0 %	0,1 %	0,4 %
Grutier / Grutière	3	9	12	1,4 %	0,6 %	0,7 %
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	6	8	14	1,6 %	1,1 %	1,3 %
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	2	1	3	1,5 %	0,1 %	0,3 %
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	- %	- %	- %
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	3	2	5	0,7 %	0,3 %	0,4 %
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	11	7	18	1,4 %	0,3 %	0,6 %
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	8	1	9	0,7 %	0,1 %	0,4 %
Opérateur / Opératrice de pelles	11	18	29	1,3 %	0,3 %	0,4 %
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	16	28	44	2,6 %	0,5 %	0,7 %
Peintre	455	192	647	20,3 %	6,0 %	11,9 %
Plâtrier / Plâtrière	90	44	134	7,3 %	2,5 %	4,4 %
Poseur / Poseuse de revêtements souples	12	5	17	4,0 %	0,6 %	1,4 %
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	19	13	32	2,0 %	0,8 %	1,2 %
Tuyauteur / Tuyauteuse	25	22	47	0,8 %	0,4 %	0,5 %
Total des métiers	1 237	583	1 820	2,9 %	0,7 %	1,4 %
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			3			0,5 %
Conducteur / Conductrice de camions			17			2,8 %
Magasinier / magasinière / commis			3			33,3 %
Main-d'œuvre de lignes			13			0,6 %
Manœuvre			312			1,8 %
Arpenteur / Arpenteuse			79			7,4 %
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			5			3,6 %
Soudeur / Soudeuse			11			1,4 %
Autres occupations			5			0,6 %
Total des occupations			448			1,9 %
Total			2 268			1,5 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

De fait, les métiers de ferrailleur, de mécanicien de chantier, de mécanicien en protection-incendie et de monteur-mécanicien (vitrier) sont en queue de peloton pour le nombre total de femmes, avec moins de 10 femmes exerçant ces métiers en 2015. Elles sont même absentes du métier de mécanicien de machines lourdes.

Par ailleurs, les occupations de magasinier/commis (33,3 %), de préposé à l'arpentage (7,4 %), de scaphandrier (plongeur professionnel) (3,6 %) et de conducteur de camions (2,8 %) comptent une proportion relativement élevée de femmes.

DES HEURES TRAVAILLÉES PLUS CONCENTRÉES DANS LES SECTEURS DE L'INSTITUTIONNEL / COMMERCIAL ET DU RÉSIDENTIEL

De manière générale, les femmes exercent des métiers ou occupations moins présents dans les secteurs de l'industriel ainsi que du génie civil et de la voirie. Il en découle que la répartition par secteur de leurs heures travaillées se distingue de celle des hommes. Dans le cas des métiers, les femmes travaillent principalement dans le secteur institutionnel/commercial et le secteur résidentiel (Tableau 2).

Elles réalisent en effet 91 % de leurs heures travaillées dans ces deux secteurs, comparativement à 80 % pour les hommes. Pour ce qui est des occupations, elles travaillent relativement plus dans le secteur industriel : 10 % de leurs heures comparativement à 6 % pour les hommes.

Tableau 2 – Répartition des heures travaillées par secteur selon le sexe et le statut
2015, part des travailleurs et travailleuses

Secteur	Femmes			Hommes		
	Métiers	Occupations	Total	Métiers	Occupations	Total
Génie civil et voirie	4 %	50 %	12 %	12 %	56 %	19 %
Industriel	5 %	10 %	6 %	7 %	6 %	7 %
Institutionnel/commercial	64 %	32 %	58 %	59 %	30 %	55 %
Résidentiel	27 %	8 %	23 %	21 %	8 %	19 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

LES FEMMES SONT EMBAUCHÉES PAR LES GRANDES ENTREPRISES

Une proportion de 7,5 % des employeurs emploie au moins une femme, comme en 2014, et ce sont le plus souvent des entreprises de grande taille (Tableau 3)². Parmi les employeurs de 5 salariés ou moins, qui constituent 83 % de tous les employeurs, seulement 4,8 % embauchent des femmes, une situation

comparable à 2014. À l'opposé, 47 % des employeurs de plus de 25 salariés embauchent des femmes, 2 % de moins qu'en 2014. Que les femmes se retrouvent dans les grandes entreprises n'a rien de surprenant, car plus une entreprise a d'employés, plus la probabilité qu'elle embauche une femme est grande.

Tableau 3 – Nombre et part des employeurs qui embauchent des femmes selon le nombre moyen de salariés

2015, nombre et part d'employeurs

Nombre moyen de salariés	Employeurs qui embauchent des femmes	Ensemble des employeurs	Part des employeurs qui embauchent des femmes
5 salariés et moins	1 027	21 451	4,8 %
6 à 10 salariés	270	2 244	12,0 %
11 à 25 salariés	339	1 394	24,3 %
26 à 50 salariés	137	398	34,4 %
Plus de 50 salariés	153	217	70,5 %
Total	1 926	25 704	7,5 %

Source : Commission de la Construction du Québec, juin 2016.

² Les données de 2014 sont présentées au tableau A5 de l'annexe statistique.

LES RÉGIONS DU NORD DU QUÉBEC ACCUEILLEN PLUS DE FEMMES

Les régions de domicile de la Baie-James³ et de la Côte-Nord (qui comprend le Nunavik) se démarquent avec une présence relativement plus forte des femmes, soit respectivement 2,7 % et 2,4 % (Tableau 4⁴). Dans ces deux régions, les communautés Autochtones expliquent en partie cette situation, car la présence des femmes est plus élevée chez les Autochtones, soit 2,9 % comparativement à 1,4 % chez les non-autochtones. De plus, les personnes exerçant une occupation composent une plus grande portion de la main-d'œuvre dans ces régions, alors que les femmes sont relativement plus présentes dans les occupations que dans les métiers.

De fait, dans la plupart des régions, la proportion de femmes est plus élevée chez les personnes exerçant une occupation. Ainsi, les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord avaient une proportion de femmes supérieure à 2 % chez les occupations en 2014, ce qui est toujours le cas en 2015. Deux nouvelles régions se joignent à ce groupe en 2015, la Mauricie-Bois-Francs et la Montérégie. La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie compte la plus faible participation des femmes, soit 0,8 %.



Tableau 4 – Femmes actives par statut selon la région de domicile et part de la main-d'œuvre totale

2015, nombre et part de travailleuses

Région de domicile	Femmes			Part des femmes		
	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	39	15	54	0,7 %	1,3 %	0,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	51	27	78	0,8 %	2,1 %	1,0 %
Québec	337	58	395	1,5 %	1,6 %	1,5 %
Mauricie-Bois-Francs	87	26	113	1,0 %	2,1 %	1,1 %
Estrie	47	10	57	0,9 %	1,6 %	1,0 %
Grand Montréal	1 115	230	1 345	1,6 %	1,8 %	1,6 %
Île de Montréal	211	38	249	1,8 %	1,5 %	1,8 %
Montérégie	371	94	465	1,4 %	2,1 %	1,5 %
Laval-Laurentides-Lanaudière	533	98	631	1,7 %	1,7 %	1,7 %
Outaouais	63	16	79	1,1 %	1,4 %	1,2 %
Abitibi-Témiscamingue	37	24	61	1,3 %	5,4 %	1,9 %
Baie-James	3	0	3	3,8 %	- %	2,7 %
Côte-Nord	37	41	78	1,5 %	5,2 %	2,4 %
Ensemble du Québec	1 820	448	2 268	1,4 %	1,9 %	1,5 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

³ Ce pourcentage doit être interprété avec prudence, étant donné le faible nombre de femmes.

⁴ Les données de 2014 sont présentées au tableau A6 de l'annexe statistique.

DES DISPARITÉS DANS LA MOYENNE DES HEURES TRAVAILLÉES



Dans l'industrie de la construction, le nombre d'heures travaillées annuellement varie beaucoup selon le métier, le statut et le secteur. La moyenne globale d'heures travaillées doit donc être utilisée avec prudence pour comparer la situation des femmes à celle des hommes. Cette moyenne, dans le cas des femmes, reflète le fait qu'une forte proportion d'entre elles sont encore au stade de l'apprentissage et, qui plus est, à la première période d'apprentissage pour la majorité. Cela explique la durée de travail plus courte, car de manière générale, les heures travaillées augmentent au fur et à mesure que l'on avance dans l'apprentissage. De plus, les femmes sont plus présentes dans les métiers ayant les moyennes d'heures les plus faibles de l'industrie.

Globalement, la moyenne des heures travaillées en 2015 par les femmes est de 665 heures, alors que celle des hommes est de 921 heures (Tableau 5⁵). Comme en 2014, les femmes travaillent l'équivalent de 72 % de la moyenne des hommes. Par statut, les femmes apprenties travaillent en moyenne 603 heures, ce qui correspond à 78 % de la moyenne de 777 heures des hommes. Les femmes ayant un statut de compagnon travaillent 853 heures en moyenne, soit 86 % de la moyenne de 997 heures des hommes, alors que celles exerçant une occupation travaillent 592 heures en moyenne, soit 66 % de la moyenne de 900 heures des hommes.

Les données où on compte un nombre peu élevé de femmes doivent être interprétées avec prudence, mais il demeure que dans 5 des 25 métiers, les femmes ayant un statut de compagnon montrent une moyenne des heures travaillées plus élevée que celle des hommes et que dans 12 autres métiers, la moyenne des femmes atteint plus de 80 % de celle des hommes.

Pour le statut d'apprenti, la moyenne des heures travaillées des femmes est supérieure à celle des hommes pour quatre métiers, deux de plus qu'en 2014, et atteint plus de 80 % dans le cas de huit autres métiers.

Les conductrices de camions et de soudeuses affichent une moyenne des heures travaillées plus élevée que celle des hommes dans ces mêmes occupations.

⁵ Les données détaillées par sexe pour les années 2014 et 2015 se retrouvent aux tableaux A7 et A8 de l'annexe statistique.

Tableau 5 – Moyenne des heures travaillées des femmes actives par statut selon le métier et l'occupation et proportion de la moyenne des heures travaillées des hommes

2015, moyenne d'heure annuelle et part des femmes

Métier ou occupation	Femmes			% de la moyenne des hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne	350	705	447	54 %	84 %	58 %
Calorifugeur / Calorifugeuse	947	1 106	1 020	80 %	87 %	82 %
Carreleur / Carreleuse	627	1 039	725	94 %	126 %	97 %
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	497	570	511	73 %	61 %	61 %
Chaudronnier / Chaudronnière	570	511	558	71 %	55 %	61 %
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	591	215	522	82 %	21 %	59 %
Couvreur / Couvreuse	451	545	479	106 %	61 %	69 %
Électricien / Électricienne	888	1 093	972	91 %	94 %	88 %
Ferblantier / Ferblantière	858	1 108	963	90 %	94 %	87 %
Ferrailleur / Ferrailleuse	787	764	769	145 %	77 %	82 %
Frigoriste	754	577	727	78 %	42 %	58 %
Grutier / Grutière	547	888	803	74 %	80 %	75 %
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 028	1 663	1 391	76 %	106 %	93 %
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	70	41	60	10 %	5 %	8 %
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	- %	- %	- %
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	701	1 339	956	59 %	101 %	75 %
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	658	886	747	81 %	92 %	81 %
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	618	1 562	723	64 %	138 %	69 %
Opérateur / Opératrice de pelles	673	809	757	115 %	96 %	94 %
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	373	388	382	60 %	48 %	49 %
Peintre	564	817	639	88 %	97 %	83 %
Plâtrier / Plâtrière	588	842	671	85 %	93 %	81 %
Poseur / Poseuse de revêtements souples	583	968	696	111 %	130 %	101 %
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	530	1 046	739	59 %	94 %	71 %
Tuyauteur / Tuyauteuse	809	930	865	75 %	79 %	76 %
Total des métiers	603	853	683	78 %	86 %	74 %
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			313			32 %
Conducteur / Conductrice de camions			476			99 %
Magasinier / magasinière / commis			1 756			146 %
Main-d'œuvre de lignes			1 021			86 %
Manœuvre			541			62 %
Arpenteur / Arpenteuse			651			62 %
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			310			51 %
Soudeur / Soudeuse			1 042			107 %
Autres occupations			823			95 %
Total des occupations			592			66 %
Total			665			72 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES FEMMES DEPUIS 1997 L'ENTRÉE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE EN PROGRESSION

Pour que la situation change et que les femmes occupent une place plus importante dans l'industrie de la construction, il faut d'abord qu'elles entrent dans l'industrie. Les entrées de main-d'œuvre féminine ont progressé à un rythme constant jusqu'en 2004. Ce progrès coïncidait avec le regain de l'activité dans l'industrie de la construction et l'accroissement de la présence des femmes sur le marché du travail en général. Depuis 2004, les entrées de femmes dans la construction sont relativement constantes, oscillant entre 350 et 400 par année (Tableau 6).

Au cours de la période 1997-2015, 5 955 femmes ont ainsi amorcé une carrière dans l'industrie de la construction. Toutefois, ces nombreuses entrées de femmes ont été contrecarrées par un taux de départ de l'industrie passablement élevé, pratiquement le double de celui des hommes (Tableau 10).

Les femmes qui entrent le font-elles différemment des hommes? L'intégration des femmes dans l'industrie de la construction s'effectue principalement par la voie de

l'apprentissage, ce qui est aussi le cas des hommes. Depuis 1997, les femmes sont entrées à titre d'apprenties, dans une proportion de 74 % comparativement à 68 % pour les hommes apprentis (Tableau 7). Peu entrent à titre de compagnons : seulement 3 % des femmes entrent par cette voie alors que la proportion est de 10 % chez les hommes. La proportion d'entrées à titre d'occupations est équivalente, soit 23 % pour les femmes comparativement à 22 % pour les hommes. Les nouvelles apprenties de la période 1997-2015 sont détentrices d'un diplôme d'études professionnelles dans une proportion de 44 %, une proportion similaire à celle de 45 % pour les hommes.

La situation a évolué, depuis 1997. Trois périodes de trois ans sont examinées pour prendre le pouls de cette évolution : la première cohorte de femmes entrées entre 1997 et 1999; une deuxième cohorte en milieu de parcours, soit les femmes entrées entre 2005 et 2007; et finalement, la cohorte récente des femmes entrées entre 2013 et 2015 (Tableau 8 et Tableau 9).

Tableau 6 – Entrées de main-d'œuvre selon le sexe

1997 à 2015, nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

Année	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
1997	46	4 171	4 217	1,1 %
1998	102	5 793	5 895	1,7 %
1999	161	8 194	8 355	1,9 %
2000	180	8 792	8 972	2,0 %
2001	193	8 402	8 595	2,2 %
2002	287	11 777	12 064	2,4 %
2003	402	14 044	14 446	2,8 %
2004	434	15 297	15 731	2,8 %
2005	413	13 668	14 081	2,9 %
2006	382	11 790	12 172	3,1 %
2007	377	13 537	13 914	2,7 %
2008	384	15 421	15 805	2,4 %
2009	298	11 510	11 808	2,5 %
2010	378	14 063	14 441	2,6 %
2011	395	14 402	14 797	2,7 %
2012	422	13 275	13 697	3,1 %
2013	370	9 967	10 337	3,6 %
2014	375	8 877	9 252	4,1 %
2015	356	7 564	7 920	4,5 %
Total	5 955	210 544	216 499	2,8 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau 7 – Entrées de main-d'œuvre par sexe selon le statut et la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis

Cumulatif 1997 à 2015, nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Statut							
Compagnon	177	3 %	20 878	10 %	21 055	10 %	0,8 %
Apprenti	4 395	74 %	143 933	68 %	148 328	69 %	3,0 %
Occupation	1 383	23 %	45 733	22 %	47 116	22 %	2,9 %
Total	5 955	100 %	210 544	100 %	216 499	100 %	2,8 %
Présence d'un diplôme chez les apprentis							
Avec diplôme	1 953	44 %	65 439	45 %	67 392	45 %	2,9 %
Sans diplôme	2 442	56 %	78 494	55 %	80 936	55 %	3,0 %
Total	4 395	100 %	143 933	100 %	148 328	100 %	3,0 %

Source : Commission de la Construction du Québec, juin 2016.

Tableau 8 – Entrées de main-d'œuvre par sexe et statut, différentes cohortes

Nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Cohorte entrée en 1997-1999							
Compagnon	26	8 %	3 379	19 %	3 405	18 %	0,8 %
Apprenti	206	67 %	10 766	59 %	10 972	59 %	1,9 %
Occupation	77	25 %	4 013	22 %	4 090	22 %	1,9 %
Total	309	100 %	18 158	100 %	18 467	100 %	1,7 %
Cohorte entrée en 2005-2007							
Compagnon	25	2 %	3 291	8 %	3 316	8 %	0,8 %
Apprenti	893	76 %	26 839	69 %	27 732	69 %	3,2 %
Occupation	254	22 %	8 865	23 %	9 119	23 %	2,8 %
Total	1 172	100 %	38 995	100 %	40 167	100 %	2,9 %
Cohorte entrée en 2013-2015							
Compagnon	35	3 %	2 684	10 %	2 719	10 %	1,3 %
Apprenti	862	78 %	20 072	76 %	20 934	76 %	4,1 %
Occupation	204	19 %	3 652	14 %	3 856	14 %	5,3 %
Total	1 101	100 %	26 408	100 %	27 509	100 %	4,0 %

Source : Commission de la Construction du Québec, juin 2016.

Du point de vue du statut d'entrées, on constate que :

- l'entrée des femmes se fait principalement par la voie de l'apprentissage. Toutefois, l'écart entre la part des hommes et des femmes s'amenuise et n'est plus que de 2 % dans la période récente ;
- peu de femmes entrent comme compagnons par rapport aux hommes, une situation qui se répète pour les trois périodes observées ;
- la part des entrées par le statut d'occupation est restée assez comparable entre les femmes et les hommes.

Du point de vue de la diplomation des apprenties au moment de l'entrée, on constate :

- qu'autant chez les hommes que chez les femmes, les entrées de diplômés s'accroît au fil des ans. Dans la période récente, les entrées de diplômés dépassent celles des non-diplômés ;
- qu'à l'exception de la cohorte de mi-parcours, dans laquelle on observait que le taux d'entrées de diplômés chez les hommes et les femmes étaient comparable, la part des entrées de diplômés femmes est moins importante que celle des hommes.

Tableau 9 – Entrées de main-d'œuvre par sexe selon la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis, différentes cohortes

Nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Cohorte entrée en 1997-1999							
Avec diplôme	56	27 %	4 235	39 %	4 291	39 %	1,3 %
Sans diplôme	150	73 %	6 531	61 %	6 681	61 %	2,2 %
Total	206	100 %	10 766	100 %	10 972	100 %	1,9 %
Cohorte entrée en 2005-2007							
Avec diplôme	379	42 %	11 105	41 %	11 484	41 %	3,3 %
Sans diplôme	514	58 %	15 734	59 %	16 248	59 %	3,2 %
Total	893	100 %	26 839	100 %	27 732	100 %	3,2 %
Cohorte entrée en 2013-2015							
Avec diplôme	483	56 %	13 758	69 %	14 241	68 %	3,4 %
Sans diplôme	379	44 %	6 314	31 %	6 693	32 %	5,7 %
Total	862	100 %	20 072	100 %	20 934	100 %	4,1 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

En somme, les femmes privilégient encore aujourd'hui l'apprentissage comme porte d'entrée dans l'industrie ; à ce chapitre, leur situation se compare maintenant à celle des hommes. Par contre, l'accès par le statut de compagnon reste encore aujourd'hui peu important. L'entrée par le statut d'occupation revient aujourd'hui à des écarts favorables aux femmes, comme il l'avait été dans les premiers temps de la présence des femmes dans l'industrie.

Entre 1997 et 2015, la part des apprenties entrées avec un diplôme est en constante progression, un phénomène qui se reflète aussi chez les hommes. Toutefois, dans la période récente, comme dans la période initiale, les hommes entrent dans l'industrie davantage diplômés que les femmes.



DIFFICILE MAINTIEN DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE

Comme le montre le tableau 6, l'entrée de femmes a connu une croissance constante depuis 1997 : près de 5 955 femmes ont amorcé une carrière dans la construction. Cependant, les données sur la rétention de cette main-d'œuvre sont plutôt effarantes⁶, ce qui explique en partie que malgré ce nombre croissant d'entrées, seulement 2 268 femmes sont encore actives en 2015.

Le taux d'abandon des femmes n'est en effet guère rassurant. Si on oublie les compagnons, où un nombre trop restreint de femmes s'intègrent à l'industrie pour établir une comparaison, près de 56 % des femmes entrées comme apprenties ou occupations ont quitté l'industrie après cinq ans (Tableau 10). Pour les hommes, c'est 33 % qui sont partis. C'est donc presque deux fois plus de femmes que d'hommes qui quittent l'industrie. L'écart se remarque que les femmes soient apprenties diplômées, non diplômées ou exerçant une occupation. Les taux d'abandon élevés observés depuis 1997 chez les femmes viennent freiner l'impact de la croissance progressive des entrées des femmes dans l'industrie. Leur départ de l'industrie semble plus définitif que celui des hommes; c'est d'ailleurs ce qui se dégageait de l'étude sur les abandons réalisée en 2008.

De fait, si le taux d'abandon des femmes avait été similaire à celui des hommes au cours de la période de 1997 à 2015, ce serait 3 300 femmes qui travailleraient dans la construction aujourd'hui, plutôt que 2 268.

La situation a-t-elle évolué depuis 1997? Le graphique 1 fait ressortir certains éléments. Les lignes dans le graphique montrent le taux d'inactivité après un an et le taux d'abandon après cinq ans pour les hommes et les femmes depuis 1997. Les bandes indiquent l'écart entre les taux d'abandon des hommes et des femmes.

Le taux d'abandon après cinq ans est généralement considéré comme un indicateur solide d'un départ définitif de l'industrie. On remarque que le taux d'abandon des femmes s'est maintenu dans une fourchette s'étendant de 50 % à 60 % durant toute la période, dépassant même 60 % en 2010. Rappelons que depuis 2013, l'activité dans la construction est en baisse, ce qui rend plus difficile le maintien dans l'industrie.

L'écart entre le taux d'abandon des hommes et des femmes après cinq ans montre une certaine tendance à la baisse au fil des ans. Toutefois, le rétrécissement de cet écart n'est pas dû à une amélioration de la situation des femmes, mais à une détérioration de la situation des hommes. Pour ces derniers, le taux d'abandon après cinq ans est en progression constante depuis 2001.

Le taux d'inactivité après un an montre bien la difficulté à rester dans l'industrie; ce taux s'est maintenu en moyenne à 25 % chez les femmes et à 17 % chez les hommes sur l'ensemble de la période. L'accélération de la fin de la période s'explique en partie par la détérioration de l'activité dans la construction. L'écart entre les hommes et les femmes est resté relativement stable durant toute la période.

Tableau 10 – Taux d'abandon des apprentis et des occupations selon le sexe

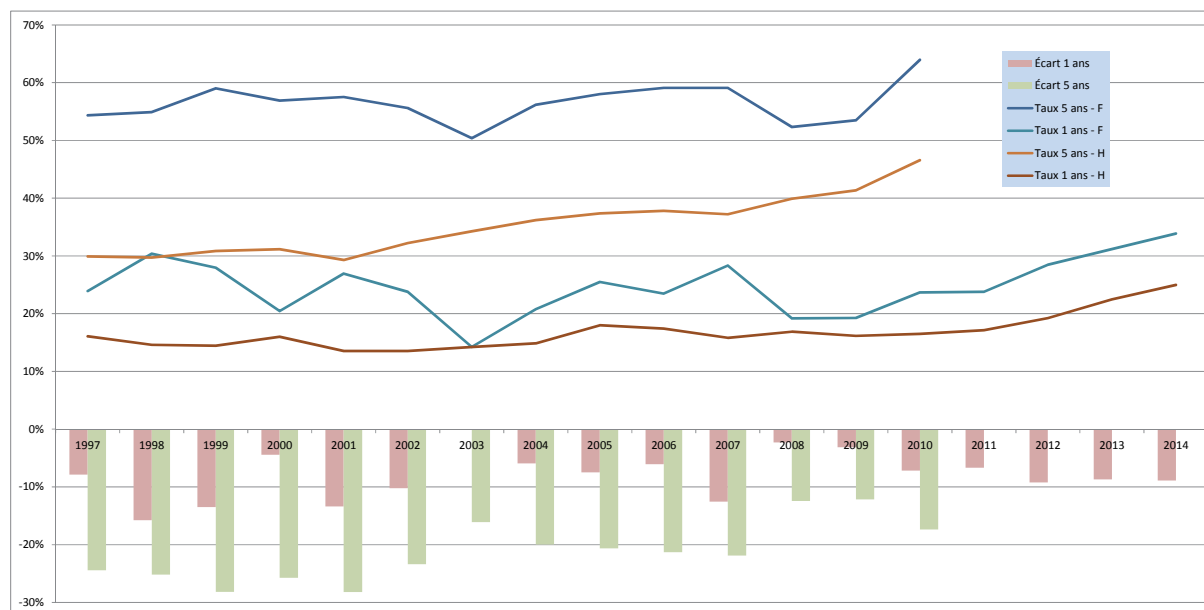
Cohorte 1997 à 2010, pourcentage

	Taux d'abandon après				
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Femmes					
Apprenti	21 %	34 %	42 %	49 %	56 %
non diplômé	26 %	40 %	49 %	57 %	63 %
diplômé	14 %	26 %	33 %	39 %	45 %
Occupation	25 %	37 %	46 %	53 %	60 %
Total	23 %	35 %	44 %	51 %	57 %
Hommes					
Apprenti	13 %	21 %	26 %	30 %	33 %
non diplômé	17 %	26 %	32 %	36 %	40 %
diplômé	7 %	13 %	17 %	20 %	23 %
Occupation	19 %	27 %	33 %	38 %	42 %
Total	16 %	23 %	29 %	33 %	36 %
Écart Femmes / Hommes					
Apprenti	8 %	13 %	17 %	20 %	22 %
non diplômé	9 %	14 %	17 %	20 %	23 %
diplômé	7 %	13 %	16 %	19 %	22 %
Occupation	6 %	10 %	13 %	15 %	18 %
Total	7 %	12 %	15 %	18 %	20 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

⁶ Pour un rapport complet sur l'abandon, consultez le document *Les abandons dans les métiers et occupations de la construction : Ampleur et causalités* Commission de la construction du Québec, Direction de la recherche et de l'organisation, février 2008 disponible au ccq.org.

GRAPHIQUE 1 Taux d'abandon hommes-femmes après 5 ans, taux d'inactivité après 1 an et écart femmes-hommes – 1997-2014



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DEPUIS 1997

Le nombre de femmes travaillant dans la construction s'établit ainsi à 2 268 en 2015, alors que le nombre d'hommes est de 150 772 (Tableau 11). Les femmes représentent ainsi 1,48 % de la main-d'œuvre totale de 153 040 sur les chantiers. Bien qu'encore faible, ce taux de participation des femmes marque un net progrès par rapport à la situation observée en 1997. En effet, au moment du lancement du premier PAEF en 1997, le nombre de femmes était négligeable dans l'industrie de la construction : elles étaient à peine 243, ce qui représentait seulement 0,29 % de l'ensemble de la main-d'œuvre.

Tableau 11 – Main-d'œuvre active selon le sexe et part des femmes

1997 à 2015, nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

Année	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
1997	243	84 946	85 189	0,29 %
1998	302	87 697	87 999	0,34 %
1999	412	93 701	94 113	0,44 %
2000	515	97 594	98 109	0,52 %
2001	627	99 354	99 981	0,63 %
2002	770	107 554	108 324	0,71 %
2003	1 031	117 696	118 727	0,87 %
2004	1 303	127 108	128 411	1,01 %
2005	1 481	131 914	133 395	1,11 %
2006	1 566	132 514	134 080	1,17 %
2007	1 664	136 468	138 132	1,20 %
2008	1 730	143 261	144 991	1,19 %
2009	1 735	144 122	145 857	1,19 %
2010	1 904	151 385	153 289	1,24 %
2011	2 077	157 530	159 607	1,30 %
2012	2 191	161 854	164 045	1,34 %
2013	2 231	159 670	161 901	1,38 %
2014	2 256	155 829	158 085	1,43 %
2015	2 268	150 772	153 040	1,48 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Toutefois, sans constituer une masse critique⁷, la présence des femmes dans la construction se concrétise de plus en plus. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, leur taux élevé de départ de l'industrie demeure pour l'instant une entrave à un accroissement plus rapide du nombre de femmes dans l'industrie.

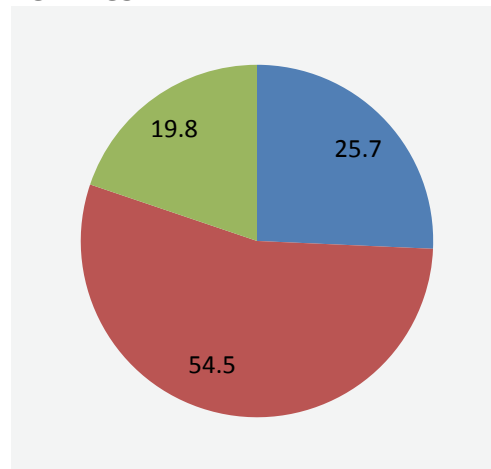
Par ailleurs, la cible du PAEF est d'atteindre au moins 3 % de femmes actives parmi la main-d'œuvre totale d'ici 2018. Actuellement, cette proportion est atteinte dans quelques métiers et occupations seulement. Cette cible de 3 % représente environ 4 600 femmes en 2015, compte tenu de la main-d'œuvre totale actuelle.

Le profil des femmes actives demeure notablement différent de celui des hommes, étant donné leur intégration récente dans l'industrie de la construction. Par exemple, en 2015, les femmes cumulent en moyenne seulement 6 années d'expérience comparativement à 13 années pour les hommes. Compte tenu de leur faible ancienneté dans l'industrie de la construction et de leur taux d'abandon plus élevé, les femmes sont apprenties dans une très large proportion, soit 55 %, comparativement à 28 % pour les hommes. Cependant, la situation change progressivement, car la fin de l'apprentissage arrive pour de plus en plus de femmes. Ainsi, en 2015, l'industrie compte 26 femmes de plus ayant un statut de compagnon que l'an dernier, pour un total de 583 femmes. La proportion de femmes ayant un statut de compagnon passe à près de 26 %, 1 % de plus qu'en 2014. Malgré l'amélioration, l'écart demeure important par rapport aux hommes, alors que 57 % d'entre eux sont compagnons. Finalement, le statut d'occupation est détenu par 20 % des femmes, comparativement à 15 % pour les hommes (Graphique 2).

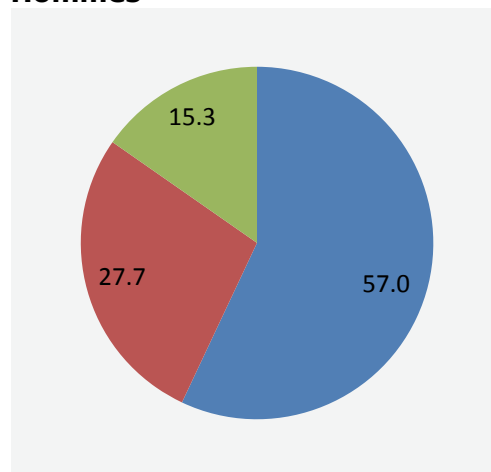
Par ailleurs, les femmes représentent 2,9 % de l'ensemble des apprentis, 0,7 % des compagnons et de 1,9 % des occupations (Tableau 1).

GRAPHIQUE 2
Répartition de la main-d'œuvre par statut selon le sexe en 2015

Femmes



Hommes



- Compagnon
- Apprenti
- Occupation

⁷ Les fondements théoriques de l'égalité en emploi évoquent qu'une représentation de 15 % représente une masse critique, celle de moins de 33 % constitue un métier non traditionnel et celle d'au moins 40 % équivaut à la parité en emploi.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A1 – Entrées de main-d'œuvre par sexe selon le statut et selon la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis

2015, nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Statut							
Compagnon	3	1 %	760	10 %	763	10 %	0,4 %
Apprenti	285	80 %	6 064	80 %	6 349	80 %	4,5 %
Occupation	68	19 %	740	10 %	808	10 %	8,4 %
Total	356	100 %	7 564	100 %	7 920	100 %	4,5 %
Présence d'un diplôme chez les apprentis							
Avec diplôme	165	58 %	4 465	74 %	4 630	73 %	3,6 %
Sans diplôme	120	42 %	1 599	26 %	1 719	27 %	7,0 %
Total	285	100 %	6 064	100 %	6 349	100 %	4,5 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A2 – Entrées de main-d'œuvre par sexe selon le statut et selon la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis

2014, nombre de travailleurs et travailleuses et part des femmes

	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Statut							
Compagnon	16	4 %	826	11 %	842	11 %	1,9 %
Apprenti	295	83 %	6 482	86 %	6 777	86 %	4,4 %
Occupation	64	18 %	1 569	21 %	1 633	21 %	3,9 %
Total	375	105 %	8 877	117 %	9 252	117 %	4,1 %
Présence d'un diplôme chez les apprentis							
Avec diplôme	178	62 %	4 545	75 %	4 723	74 %	3,8 %
Sans diplôme	117	41 %	1 937	32 %	2 054	32 %	5,7 %
Total	295	104 %	6 482	107 %	6 777	107 %	4,4 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A3 – Main-d'œuvre active par sexe et statut selon le métier et l'occupation

2015, nombre de travailleurs et travailleuses

Métier ou occupation	Femmes			Hommes			Total		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueteuse-maçonne	16	6	22	1 927	2 965	4 892	1 943	2 971	4 914
Calorifugeur / Calorifugeuse	27	23	50	341	662	1 003	368	685	1 053
Carreleur / Carreleuse	74	23	97	1 167	1 175	2 342	1 241	1 198	2 439
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	261	61	322	14 965	25 300	40 265	15 226	25 361	40 587
Chaudronnier / Chaudronnière	8	2	10	82	605	687	90	607	697
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	18	4	22	1 167	1 684	2 851	1 185	1 688	2 873
Couvreur / Couvreuse	21	9	30	2 272	3 237	5 509	2 293	3 246	5 539
Électricien / Électricienne	113	79	192	5 370	11 584	16 954	5 483	11 663	17 146
Ferblantier / Ferblantière	25	18	43	1 409	3 018	4 427	1 434	3 036	4 470
Ferrailleur / Ferrailleuse	2	6	8	174	1 312	1 486	176	1 318	1 494
Frigoriste	11	2	13	1 070	2 419	3 489	1 081	2 421	3 502
Grutier / Grutière	3	9	12	204	1 431	1 635	207	1 440	1 647
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	6	8	14	367	700	1 067	373	708	1 081
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	2	1	3	128	887	1 015	130	888	1 018
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	48	316	364	48	316	364
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	3	2	5	437	718	1 155	440	720	1 160
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	11	7	18	785	2 247	3 032	796	2 254	3 050
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	8	1	9	1 172	1 227	2 399	1 180	1 228	2 408
Opérateur / Opératrice de pelles	11	18	29	859	5 884	6 743	870	5 902	6 772
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	16	28	44	604	5 319	5 923	620	5 347	5 967
Peintre	455	192	647	1 784	3 015	4 799	2 239	3 207	5 446
Plâtrier / Plâtrière	90	44	134	1 140	1 743	2 883	1 230	1 787	3 017
Poseur / Poseuse de revêtements souples	12	5	17	288	888	1 176	300	893	1 193
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	19	13	32	955	1 663	2 618	974	1 676	2 650
Tuyauteur / Tuyauteuse	25	22	47	3 094	5 945	9 039	3 119	5 967	9 086
Total des métiers	1 237	583	1 820	41 809	85 944	127 753	43 046	86 527	129 573
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			3			543			546
Conducteur / Conductrice de camions			17			596			613
Magasinier / magasinière / commis			3			6			9
Main-d'œuvre de lignes			13			2 199			2 212
Manœuvre			312			16 958			17 270
Arpenteur / Arpenteuse			79			989			1 068
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			5			133			138
Soudeur / Soudeuse			11			800			811
Autres occupations			5			795			800
Total des occupations			448			23 019			23 467
Total			2 268			150 772			153 040

Source : Commission de la Construction du Québec, juin 2016.

Tableau A4 – Main-d'œuvre active par sexe et statut selon le métier et l'occupation

2014, nombre de travailleurs et travailleuses

Métier ou occupation	Femmes			Hommes			Total		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueuse-maçonne	18	5	23	2 152	2 893	5 045	2 170	2 898	5 068
Calorifugeur / Calorifugeuse	27	24	51	372	658	1 030	399	682	1 081
Carreleur / Carreleuse	63	22	85	1 158	1 158	2 316	1 221	1 180	2 401
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	253	60	313	16 650	24 643	41 293	16 903	24 703	41 606
Chaudronnier / Chaudronnière	7	7	14	100	750	850	107	757	864
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	21	3	24	1 236	1 634	2 870	1 257	1 637	2 894
Couvreur / Couvreuse	21	6	27	2 294	3 139	5 433	2 315	3 145	5 460
Électricien / Électricienne	118	77	195	5 599	11 491	17 090	5 717	11 568	17 285
Ferblantier / Ferblantière	35	15	50	1 525	2 984	4 509	1 560	2 999	4 559
Ferrailleur / Ferrailleuse	3	5	8	203	1 366	1 569	206	1 371	1 577
Frigoriste	8	1	9	1 097	2 339	3 436	1 105	2 340	3 445
Grutier / Grutière	5	7	12	206	1 541	1 747	211	1 548	1 759
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	4	8	12	355	692	1 047	359	700	1 059
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	1	3	4	154	1 002	1 156	155	1 005	1 160
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	1	1	80	353	433	80	354	434
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	3	2	5	446	720	1 166	449	722	1 171
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	15	7	22	911	2 406	3 317	926	2 413	3 339
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	9	1	10	1 297	1 176	2 473	1 306	1 177	2 483
Opérateur / Opératrice de pelles	15	16	31	964	5 882	6 846	979	5 898	6 877
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	19	30	49	806	5 501	6 307	825	5 531	6 356
Peintre	451	175	626	2 006	2 955	4 961	2 457	3 130	5 587
Plâtrier / Plâtrière	90	39	129	1 289	1 719	3 008	1 379	1 758	3 137
Poseur / Poseuse de revêtements souples	14	8	22	299	881	1 180	313	889	1 202
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	18	11	29	1 014	1 638	2 652	1 032	1 649	2 681
Tuyauteur / Tuyauteuse	25	24	49	3 132	6 079	9 211	3 157	6 103	9 260
Total des métiers	1 243	557	1 800	45 345	85 600	130 945	46 588	86 157	132 745
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			5			633			638
Conducteur / Conductrice de camions			19			759			778
Magasinier / magasinière / commis			4			14			18
Main-d'œuvre de lignes			15			2 377			2 392
Manœuvre			299			18 238			18 537
Arpenteur / Arpenteuse			91			1 010			1 101
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			6			149			155
Soudeur / Soudeuse			11			876			887
Autres occupations			6			828			834
Total des occupations			456			24 884			25 340
Total			2 256			155 829			158 085

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A5 – Nombre et part des employeurs qui embauchent des femmes selon le nombre moyen de salariés

2014, nombre et part d'employeurs

Nombre moyen de salariés	Employeurs qui embauchent des femmes	Ensemble des employeurs	Part des employeurs qui embauchent des femmes
5 salariés et moins	1 019	21 475	4,7 %
6 à 10 salariés	270	2 277	11,9 %
11 à 25 salariés	336	1 449	23,2 %
26 à 50 salariés	160	436	36,7 %
Plus de 50 salariés	163	218	74,8 %
Total	1948	25855	7,5 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A6 – Femmes actives par statut selon la région de domicile et part de la main-d'œuvre totale

2014, nombre et part de travailleuses

Région de domicile	Femmes			Part des femmes		
	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	36	20	56	0,6 %	1,7 %	0,8 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	64	43	107	1,0 %	3,3 %	1,4 %
Québec	340	57	397	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Mauricie–Bois-Francs	87	24	111	1,0 %	1,9 %	1,1 %
Estrie	51	9	60	1,0 %	1,5 %	1,0 %
Grand Montréal	1 064	212	1 276	1,5 %	1,7 %	1,6 %
<i>Île de Montréal</i>	206	34	240	1,8 %	1,3 %	1,7 %
<i>Montérégie</i>	349	89	438	1,3 %	2,0 %	1,4 %
<i>Laval–Laurentides–Lanaudière</i>	509	89	598	1,6 %	1,5 %	1,6 %
Outaouais	69	12	81	1,2 %	1,1 %	1,2 %
Abitibi-Témiscamingue	43	24	67	1,5 %	5,4 %	2,1 %
Baie-James	2	1	3	2,5 %	3,2 %	2,7 %
Côte-Nord	36	53	89	1,5 %	6,6 %	2,7 %
Ensemble du Québec	1 800	456	2 256	1,4 %	1,9 %	1,5 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A7 – Moyenne des heures travaillées de la main-d'œuvre active selon le sexe, le statut et selon le métier et l'occupation

2015, moyenne d'heure annuelle

Métier ou occupation	Femmes			Hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueuse-maçonne	350	705	447	649	842	766
Calorifugeur / Calorifugeuse	947	1 106	1 020	1 189	1 268	1 241
Carreleur / Carreleuse	627	1 039	725	668	828	748
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	497	570	511	685	932	840
Chaudronnier / Chaudronnière	570	511	558	799	931	915
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	591	215	522	721	1 000	885
Couvreur / Couvreuse	451	545	479	425	891	699
Électricien / Électricienne	888	1 093	972	976	1 164	1 105
Ferblantier / Ferblantière	858	1 108	963	951	1 177	1 105
Ferrailleur / Ferrailleuse	787	764	769	544	990	937
Frigoriste	754	577	727	967	1 368	1 245
Grutier / Grutière	547	888	803	736	1 112	1 065
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 028	1 663	1 391	1 357	1 576	1 501
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	70	41	60	680	804	788
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	566	801	770
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	701	1 339	956	1 189	1 331	1 278
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	658	886	747	817	961	924
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrère)	618	1 562	723	965	1 131	1 050
Opérateur / Opératrice de pelles	673	809	757	587	841	809
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	373	388	382	624	804	785
Peintre	564	817	639	641	845	769
Plâtrier / Plâtrière	588	842	671	696	909	825
Poseur / Poseuse de revêtements souples	583	968	696	527	746	693
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	530	1 046	739	898	1 118	1 037
Tuyauteur / Tuyauteuse	809	930	865	1 072	1 172	1 138
Total des métiers	603	853	683	777	997	925
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			313			980
Conducteur / Conductrice de camions			476			481
Magasinier / magasinière / commis			1 756			1 207
Main-d'œuvre de lignes			1 021			1 194
Manœuvre			541			866
Arpenteur / Arpenteuse			651			1 048
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			310			614
Soudeur / Soudeuse			1 042			973
Autres occupations			823			864
Total des occupations			592			900
Total			665			921

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

Tableau A8 – Moyenne des heures travaillées des femmes actives par statut selon le métier et l'occupation et proportion de la moyenne des heures travaillées des hommes

2014, moyenne d'heure annuelle et part des femmes

Métier ou occupation	Femmes			% de la moyenne des hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne	401	576	439	60%	68%	57 %
Calorifugeur / Calorifugeuse	1 015	1 163	1 085	86%	85%	84 %
Carreleur / Carreleuse	619	1 045	729	92%	126%	97 %
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	514	625	536	70%	65%	61 %
Chaudronnier / Chaudronnière	904	616	760	76%	54%	67 %
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	574	310	541	75%	30%	59 %
Couvreur / Couvreuse	310	526	358	70%	59%	51 %
Électricien / Électricienne	827	1 101	935	83%	91%	82 %
Ferblantier / Ferblantière	750	1 162	874	82%	98%	80 %
Ferrailleur / Ferrailleuse	532	983	814	91%	88%	78 %
Frigoriste	726	2 317	903	71%	166%	71 %
Grutier / Grutière	591	1 367	1 044	76%	108%	86 %
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 641	1 523	1 562	127%	97%	106 %
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	114	355	295	13%	34%	29 %
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	9	9	0%	1%	1 %
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	983	1 098	1 029	85%	83%	81 %
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	575	1 037	722	64%	99%	72 %
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	231	1 785	386	26%	162%	39 %
Opérateur / Opératrice de pelles	188	760	483	29%	86%	57 %
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	405	513	471	64%	63%	59 %
Peintre	574	869	657	87%	98%	82 %
Plâtrier / Plâtrière	681	920	754	95%	99%	90 %
Poseur / Poseuse de revêtements souples	663	680	669	116%	89%	94 %
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	602	1 296	865	69%	115%	84 %
Tuyauteur / Tuyauteuse	793	1 150	968	72%	90%	80 %
Total des métiers	607	909	700	76%	87%	73 %
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			165			17 %
Conducteur / Conductrice de camions			556			102 %
Magasinier / magasinière / commis			1 387			136 %
Main-d'œuvre de lignes			1 147			91 %
Manœuvre			559			65 %
Arpenteur / Arpenteuse			695			65 %
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			427			53 %
Soudeur / Soudeuse			1 222			111 %
Autres occupations			885			109 %
Total des occupations			627			69 %
Total			685			72 %

Source : Commission de la construction du Québec, juin 2016.

BIBLIOGRAPHIE

CCQ. [Agir pour une mixité réelle en chantier : une responsabilité partagée – Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024](#), Commission de la construction du Québec, 2015, 56 pages.

CCQ. [Les femmes dans la construction, portrait statistique 2014](#), Commission de la construction du Québec, Direction de la recherche et de la documentation, juin 2015, 15 pages.

CCQ. [Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction : Comparaison entre les provinces du Canada](#), Direction de la recherche et de la documentation, Commission de la construction du Québec, septembre 2014, 14 pages.

CCQ. [Fiches statistiques par métier et occupation spécialisée dans la construction : Portrait du parcours des femmes et des hommes](#),

Document produit dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF), Commission de la construction du Québec, Direction de la recherche et de la documentation, octobre 2015, 77 pages.

DUPUIS, Pauline, Louis DELAGRAVE, Jean-Luc PILON et Jean CHAREST. [Les abandons dans les métiers et occupations : Ampleur et causalités](#), Direction de la recherche et de l'organisation, Commission de la construction du Québec, février 2008, 78 pages.